

## LE MOT DU MAIRE

SEPTEMBRE 2017

Après la douceur d'un été plutôt chaud et sec, brutalement taché du sang de nos amis catalans et leurs touristes lors d'une corrida meurtrière et morbide dans les rues de Barcelone, la rentrée s'annonce brulante elle aussi.

Annoncé depuis longtemps, le rejet des familles politiques, dites «classiques», par la population Française, s'est traduit dans les urnes par l'émergence de nouveaux leaders. Un renouvellement sans précédent des grands élus, accompagné, d'idées novatrices et morales pour désengluer le peuple de tous les maux qui lui collent à la peau depuis plusieurs décennies maintenant. L'inactivité professionnelle, le manque de ressources, le sentiment d'insécurité et la disparition progressive des services de l'état dans tous les domaines du quotidien sont les engrais historiques ayant engendré les plus grandes catastrophes humaines du siècle passé. Il faut s'en souvenir, une fois de plus, le boulet du populisme a frôlé les dernières élections présidentielles. Les électeurs ont décidé de donner sa chance à un jeune candidat, «ni de droite, ni de gauche» comme il dit.

Saura-t'il faire sauter les clivages bloquants qui empêchent de soutenir les bonnes idées au prétexte d'une couleur politique différente ?

Pourtant, l'engouement des français pour les actions concrètes et utiles, telle la journée citoyenne, démontre si nécessaire, qu'ils sont prêts à mettre gratuitement la main dans le cambouis, tous ensemble, sans distinction de couleur, d'origine ou de croyance, pour le bien commun.

Les communes, leurs forces vives et associations, leurs 500 à 600 000 conseillers municipaux (bénévoles pour la plupart), sont une richesse unique en Europe que l'état doit préserver comme des partenaires garants d'une égalité de répartition de son action sur l'ensemble du territoire Français.

Au lieu d'un soutien fort, la baisse continue des dotations aux collectivités territoriales nous oblige à contracter un prêt cette année afin de réaliser des travaux incontournables.

La journée citoyenne du 20 mai a permis cette année encore, de réaliser un certain nombre de travaux à faible coût dans l'intérêt de tous, ce type d'action risque de se révéler nécessaire plus souvent à l'avenir pour maintenir une offre de service de qualité à la population. Comment ferons-nous si la réforme de la taxe d'habitation vient encore diminuer les ressources communales ?

Le message que j'adresse au nouveau Président de la République ainsi qu'aux nouveaux Ministres et Députés : «les français sont volontaires, responsables et capables de gérer des actions efficaces dans leurs territoires», encore faut-il leur en donner les moyens en desserrant l'étau des normes et en assurant à long terme la stabilité financière des communes.

Les promesses électorales faites au printemps demandent à être mises en œuvre rapidement pour redresser le pays mais l'unité n'est plus aussi claire dans les rangs des syndicats et partis politiques.

Le mois de septembre sera crucial pour déterminer le climat social des prochaines semaines et vérifier la capacité du nouveau gouvernement à renverser la tendance économique générale du pays en diminuant les différences et injustices flagrantes.

Pour terminer mon propos, je réitère mon souhait, à l'adresse de tous, d'une fin d'été calme suivie d'une reprise en douceur.

**Vous souhaitant bonne lecture....**

Jean-Luc MARTINI

# SOMMAIRE

- Troisième journée citoyenne ..... page 2
- Football ..... page 3
- Barbecue des jeunes et des seniors, le bûcher... page 4
- Fête de la musique, les samedis de l'été..... page 5
- Concours village fleuri 2017 ..... page 6
- Des nouvelles de l'ancien vignoble de Willer..... page 6
- Rythme scolaire - Bus scolaire..... page 7
- Passation de commandement..... page 8
- Chorale Ste Cécile..... page 9
- Que nous rapporte la forêt?..... page 9
- Urbanisme..... page 10
- Calendrier des manifestations..... page 12
- Mission locale Thur Doller..... page 12
- Exposition..... page 14
- Règle à respecter ..... page 15
- En route pour la fibre optique..... page 16
- Dossiers de la Com-Com Thann-Cernay ..... page 16
- Carte d'identité ..... page 17
- Portrait d'un sportif..... page 17
- Etat Civil ..... page 18
- Hommage..... page 19
- Démarches administratives..... page 20

**Mairie : tél. 03 89 38 16 50**  
**www.willersurthur.fr**  
**e-mail : mairie@willersurthur.fr**  
**Police Municipale : 03 89 38 16 55 ou**  
**06 40 19 55 98**

**Horaires d'ouverture :**  
**les lundi, mardi et jeudi :**  
**de 10h à 12h et de 14h à 18h**  
**le mercredi et le vendredi de 10h à 12h**

## TROISIÈME JOURNÉE CITOYENNE

Cette année encore, près de soixante-dix personnes se sont mobilisées pour cette nouvelle journée citoyenne.

Les services techniques étaient particulièrement sollicités, pendant de longues semaines de préparatifs, pour en assurer la réussite !

De nombreux chantiers ont pu être réalisés :

- Mise en place des bordures parking de l'église
- Réfection de l'abri bus côté Moosch
- Préparation pour finition, local des archives
- Nettoyage des voies d'eau
- Débroussaillage des aires de repos
- Entretien des espaces verts rue des Aulnes

- Peinture de bancs, tables, clôtures...
- Divers travaux dans l'appartement au-dessus de l'école maternelle
- Réalisation de grandes figurines pour Pâques et Noël, peintes à l'atelier enfants.

A midi tous les bénévoles se sont retrouvés à l'hôtel de Paris pour partager un savoureux repas en toute convivialité. L'équipe chargée de la restauration a préparé la salade de pommes de terre et de tomates ainsi que les tartes aux pommes pour le dessert. La boucherie Chez Laurent a offert le collet fumé prêt à servir.

Le Super U de Bitschwiller les Thann quant à lui, a offert un fût de bière

Grâce à cet élan, la commune a fait des économies de plusieurs centaines d'heures de travail. Ces journées citoyennes permettent de mener des travaux que la commune pourrait difficilement supporter financièrement.

**Grand merci à l'équipe technique, à tous les citoyens bénévoles, l'association les Willeroiseries pour la mise à disposition de l'hôtel de Paris, la boucherie Chez Laurent et le Super U.**



## FC WILLER

Le FC Willer a fêté dignement ses soixante ans d'existence lors du week-end des 17 et 18 juin.

De nombreuses animations se sont succédées tout au long du week-end réunissant ainsi, anciens joueurs, dirigeants, sympathisants et sponsors autour des membres actuels du club.

Fondé en Août 1957 autour de Julien Gable, premier président et directeur d'école au village, le club s'est très vite installé rue de l'Altrain après avoir joué les premiers matchs au bord de la RN66 à l'entrée du village en limite de Bitschwiller.

Une bonne dizaine de présidents se sont succédés depuis, construisant au passage, vestiaires et club-house.

Sous la présidence de Gérard Arnold, une école de foot voit le jour dans les années 75 sous l'impulsion d'Alain Delestan, futur président du club et maire du village. Le club va, à partir de ce moment-là, alimenter ses propres équipes et prendre de l'ampleur tant en qualité qu'en nombre de pratiquants, tout en permettant aux clubs plus huppés du département de bénéficier de la qualité de la formation Willéroise.

Les festivités de ce sixantième anniversaire débutèrent le vendredi, par un tournoi amical nocturne ouvert à tous, suivi d'une bénédiction religieuse à la mémoire des membres disparus, célébrée par l'abbé Joseph Kuony. La soirée se termina autour de quelques grillades et tartes flambées, spécialités de la troupe de Didier Sollmeyer.

Samedi, place aux joutes sportives avec une succession de matchs tout au long de l'après-midi permettant à toutes les catégories d'âge d'exprimer leurs talents. En soirée, les anciennes gloires se sont mesurées aux vétérans avant de laisser la place au match phare de la journée, entre l'équipe fanion du club actuel et une sélection des joueurs de la vallée.

Le dimanche fut consacré aux célébrations officielles, en présence des élus et des représentants de la ligue de football, avec remises de distinctions et diplômes aux membres méritants, dans la salle polyvalente. Un déjeuner dansant permit ensuite à tous de se retrouver pour parler des exploits passés et chanter ou danser à la gloire du FC Willer-sur-Thur.

Le club va maintenant tourner une page importante de son histoire en fusionnant avec les voisins et anciens adversaires de Bitschwiller-les-Thann. Le nouveau club se nommera USVT (Union Sportive Vallée de la Thur) et représentera les deux communes, mutualisant ainsi les installations et les énergies humaines des deux villages pour continuer à progresser sportivement. Souhaitons longue vie à l'USVT, à l'image et dans la continuité des valeurs que le FCW a inculquées à des centaines de joueurs et de dirigeants depuis sa création en 1957.



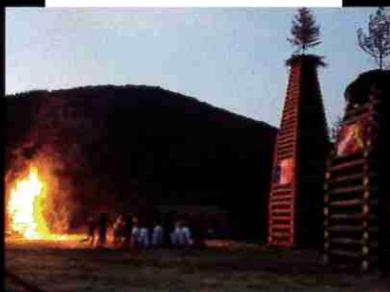
## LE BARBECUE DES JEUNES !



## LE BARBECUE DES SÉNIORS !



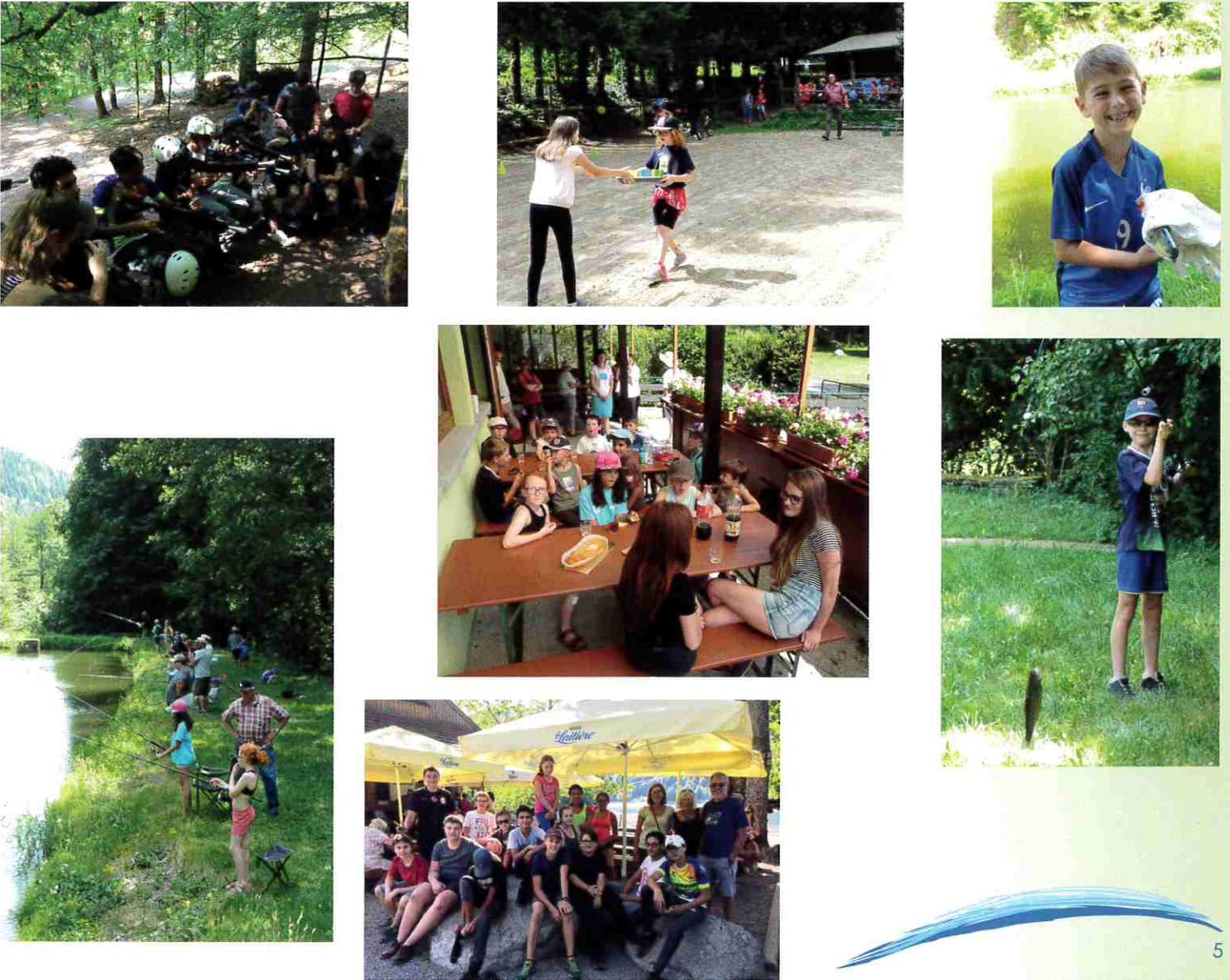
## LE BÛCHER



# FÊTE DE LA MUSIQUE



# LES SAMEDIS DE L'ÉTÉ



## CONCOURS VILLAGE FLEURI 2017

Comme tous les ans, le jury du village fleuri arpente les rues de notre village pour noter les maisons les mieux fleuries.

C'est à vélo que l'équipe composée de Christiane Brand – Sabrina Bonnefoy – Patrick Frank – Joël Ehlinger et Bernard Walter s'est déplacée de rue en rue samedi 5 août afin d'apprécier ces décors fleuris multicolores.

Ce fut l'occasion également de visiter et noter les différents potagers dont les propriétaires se sont inscrits en Mairie et dont les réalisations sont tout simplement admirables.

Vous trouverez ci-dessous les lauréats 2017 ainsi que les photos de la maison et du potager de l'année.

Félicitations à tous les lauréats et participants.

### Maison de l'année :

- M & Mme Claude SPRINGER rue de l'Altrain

### Maisons 3 fleurs :

- M & Mme Michel KIPFER rue de l'Altrain
- M & Mme Christian GORI rue du Lieutenant Fayolle



### Maisons 2 fleurs :

- M & Mme Philippe MEISTERMANN rue de Provence
- Mme Colette FRANK rue de la Chapelle
- Mr Roland GROSSARD rue du Maréchal Joffre

### Maisons 1 fleur

- M & Mme Roland BERCHIAT rue de l'Altain
- M & Mme Christian KEMPF rue du Maréchal Joffre
- M & Mme Patrick JUNG rue des Maquisards
- M & Mme Jean-Georges CREUTZ rue de Provence

### Balcon

- M & Mme PAOLIN David rue de la Grande Armée

### Encouragements :

- M & Mme Benoît LUTRINGER rue du Canal

### Commerce

- Le Willerhof

### Potager de l'année

- Mme Colette FRANK rue de la Chapelle



## DES NOUVELLES DE L'ANCIEN VIGNOBLE DE WILLER

A la page 79 de notre livre « WILLER SUR THUR – Entre Thur et Wissbach », nous vous parlons de l'existence d'un vignoble à Willer au XIX<sup>ème</sup> siècle.

Or pour les promeneurs observateurs, ils peuvent encore trouver, çà et là des rejets de vignes.

Nous en avons localisé un. Il se trouve rue Rochambeau à l'arrière d'une maison.

Comme l'indique notre article, présent en 1845, puis encore en 1920/1930, la vigne était très réputée dans les années 1950 et certains ceps ont donc survécu jusqu'à nos jours.

Ci-contre une photo :

Malheureusement les oiseaux n'ont pas laissé aux grappes le temps de mûrir. Dommage !!!



## RETOUR À LA SEMAINE DE 4 JOURS DÈS LA RENTRÉE PROCHAINE

En 2014, un peu contraint et forcé, sachant pertinemment que cela n'allait rien apporter à l'enfant, le Conseil Municipal a décidé en accord avec les enseignants et parents d'élèves, de mettre en place les nouveaux rythmes scolaires.

La nouvelle organisation a instauré une semaine de 24 heures d'enseignement réparties sur 8 demi-journées, donc plus de coupure dans la semaine. Le vendredi après-midi des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) ont dû être mis en place et pris en charge par le périscolaire.

Après trois années de fonctionnement, le bilan de ces nouveaux rythmes scolaires met essentiellement en avant une plus grande fatigue des enfants.

Le nouveau décret du 27 juin 2017 a permis de modifier le cadre du régime actuel pour un retour à la semaine de quatre jours.

Les conseils d'écoles maternelle et élémentaire, réunis le 27 juin 2017 ont unanimement demandé un changement de l'organisation de la semaine scolaire avec le retour à la semaine de quatre jours et par voie de conséquence, la suppression des Temps d'Activités Périscolaires dès la rentrée.

Après consultation du conseil départemental de l'Education Nationale, l'accord pour la semaine de 4 jours a été transmis par lettre le 13 juillet 2017.

Par conséquent, à partir de septembre, les horaires d'école sont les suivants :

**Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h.**

## ACCOMPAGNEMENT BUS SCOLAIRE

### Intitulé de la mission :

ACCOMPAGNEMENT des TRANSPORTS en BUS SCOLAIRE

### Activité :

Education, formation, transport, sécurité routière

### Description de la mission :

Si vous êtes motivé(e) pour accompagner les enfants le matin et/ou le soir en bus scolaire, nous vous accueillerons avec plaisir sur le regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) des communes de WILLER-SUR-THUR et GOLDBACH-ALTENBACH.

L'accompagnement des enfants se fait en lien avec le chauffeur, et consiste à les accueillir, les placer dans le bus si besoin, veiller au respect des règles de sécurité et discipline dans le dialogue et bonne entente de tous.

### Où :

17 rue de la Grande Armée  
68760 WILLER-SUR-THUR

### Date de début de la mission :

06/11/2017

### Durée totale de la mission :

8 mois

### Détail de la durée de la mission :

Jours et horaires à convenir ensemble

Uniquement les jours d'école.

Horaires du matin : 7h15 à 7h45

Après midi : 16h à 16h30

### Nombre de bénévoles recherchés :

1



### Pour toute information :

Veillez contacter Mme Isabelle LETT  
au 06 78 58 42 57 ou au 03 89 38 16 50

## PASSATION DE COMMANDEMENT

Le week-end du premier juillet a été placé sous le signe des soldats du feu. Deux jours marqués par le changement de chef de corps et la commémoration du 150<sup>e</sup> anniversaire de la création du corps des sapeurs-pompiers volontaires de Willer-sur-Thur.

Samedi premier juillet, le parking de la salle polyvalente servait de place d'armes pour recevoir le dispositif de passation de commandement entre le capitaine Vincent Walter et l'adjudant Jérémy Walter.



Sous le commandement du commandant Philippe Briswalter, adjoint au chef de groupement centre du Haut-Rhin et en présence d'une importante délégation de pompiers actifs ou vétérans des secteurs de Thann et Saint-Amarin, la cérémonie a été suivie par une nombreuse assistance où on notait la présence du député Schellenberger et quelques maires des communes voisines. Sous les hymnes de la clique des sapeurs-pompiers de la haute-Thur, le maire, Jean-Luc Martini, a passé les troupes en revue et lu les arrêtés transférant le commandement du corps à l'adjudant Jérémy Walter et élevant le capitaine Vincent Walter au grade de Commandant honoraire.

Né le 19 juillet 1957, entré au corps de Willer-sur-Thur en 1978, Vincent Walter a gravi tous les échelons de la hiérarchie locale pour être nommé chef de corps à l'âge de 32 ans en 1989 en succession du regretté Capitaine honoraire Alphonse Humbrecht. Il met donc un terme, depuis le 31 décembre 2016, à 27 années de commandement et 38 années de service dont douze dans les centres de secours de Thann et de Saint-Amarin.

Au vu de ses états de service, Vincent Walter a été décoré de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, échelon vermeil.

Il est remplacé, depuis le premier janvier, à la tête du corps, par un pur produit du corps local en la personne de l'adjudant Jérémy Walter. Jérémy est d'ailleurs le fils de l'actuel président de l'amicale du corps, André Walter.



Né le 26 décembre 1987, il devient le 10<sup>e</sup> chef de corps de l'unité Willéroise. Admis au corps en 2004, Jérémy Walter a suivi toutes ses formations au sein du corps local puis, s'en est allé s'aguerrir pendant 5 ans du côté de Montpellier au centre de secours de Clermont l'Hérault.

De retour au pays en 2016, il est nommé Adjudant et adjoint au chef de corps le 26 mai 2016. Imprégné des valeurs essentielles à tout sapeur-pompier, il montre déjà aujourd'hui son engagement total au service du corps et de la population et sa capacité à conduire les troupes en opération depuis le premier janvier.

Souhaitons une longue et heureuse retraite au commandant Vincent Walter et à Jérémy Walter de marcher sur ses traces en conduisant les hommes du feu Willérois avec succès tout au long de sa carrière.



Le dimanche deux juillet était consacré aux festivités du 150<sup>e</sup> anniversaire du corps fondé en 1866 par Isaac Koechlin, Maire de Willer-sur-Thur.



Le corps local a fait un effort important en animant de nombreux ateliers afin de sensibiliser le public aux risques du feu et en montrant leurs compétences. Le matériel et les camions ont été

exposés. Dans la caserne, aux portes grandes ouvertes, on pouvait voir une cuisine démesurée originale pour sensibiliser les adultes aux dangers de l'environnement domestique pour les enfants.

Une grande exposition de photos, d'accessoires et de documents historiques retraçant la vie du corps depuis ses débuts avait aussi été installée en mairie où l'on pouvait aussi admirer les maquettes de Maxime Spannagel et les miniatures du musée du sapeur-pompier de Vieux-Ferrette.

A midi, un excellent repas concocté par les membres de l'amicale et les épouses redonnait des forces aux troupes avant de reprendre les démonstrations de l'après-midi. Sauvetage de victime, incendie et explosion, simulation d'accident de la circulation, de nombreux thèmes qui ont capté l'attention du public.

Félicitons le corps et l'amicale des sapeurs-pompiers pour cette journée magnifique qui marquera l'histoire déjà riche du corps local.

**POMPIERS**  
**ALERTE RECRUTEMENT**  
**Les Sapeurs-Pompiers**  
**De WILLER SUR THUR**  
**RECRUTENT**  
Vous avez entre 12 et 50 ans,  
vous êtes étudiant ou actif,  
vous voulez booster votre quotidien  
**Rejoignez nous !**  
**SAPEUR - POMPIER**  
**VOLONTAIRE,**  
**POURQUOI PAS VOUS?**  
Contact : Adjudant Jérémy WALTER  
06 09 62 74 22  
Ou venez nous rencontrer  
le 2 juillet 2017 à l'occasion  
de nos portes ouvertes

## CHORALE STE CÉCILE

### Petite cure de jouvence pour la salle de répétition

Pour ses répétitions, la chorale de Willer-sur-Thur dispose d'une petite salle située au dessus de la sacristie de l'église.

C'est en 1991 que quelques bénévoles l'avaient aménagée pour permettre à une vingtaine de choristes de se retrouver toutes les fins de semaine pour la pratique du chant.

L'environnement dans lequel on évolue contribuant à «être bien» et donc à «apprendre mieux», il devenait nécessaire de rafraîchir les murs et améliorer l'éclairage, ce qui a été fait au courant de l'année dernière. Le petit budget de la chorale n'en a pas trop souffert, les fournitures ayant été financées par la commune et l'huile de coude fournie par l'infatigable Gérard Wucher. Une petite réception a été organisée depuis en guise de remerciements ; que vive encore longtemps la chorale de Willer-sur-Thur.



## QUE NOUS RAPPORTE LA FORÊT ?

En 2016 le volume de bois exploité et vendu toutes essences confondues est de 4190m<sup>3</sup> soit 90% du volume estimé par l'Office National des Forêts. Les recettes de ventes de bois s'élèvent à 231 983 € soit 86% de la recette brute estimée.

Pour les bois résineux la demande n'est pas très soutenue, les prix sont en baisse depuis 2 ans et pour le bois de hêtre, la seule essence de bois feuillu dont nous disposons, la demande est pratiquement inexistante, le peu de bois vendu est vendu à des prix très bas.

Le résultat brut d'exploitation ne suffit pas pour financer la réalisation des travaux d'entretien proposés par les services de l'Office National des Forêts (devis proposés 61 253 € réalisés à 80%).

Le résultat net dégagé par le budget forêt est de 55 895 € avant déduction de la part des impôts fonciers à charge de la commune pour un montant de 21 294 €.

### BILAN 2016

• Vente de bois 4190m <sup>3</sup> .....	231 983 €
• Frais d'exploitation : (salaires des bûcherons, dépenses d'abattage et de façonnage à l'entreprise, dépenses de débardage, honoraires payés à l'Office National des forêts) .....	189 469 €
• <b>Résultat brut d'exploitation</b> .....	<b>42 514 €</b>
• Travaux de sylviculture, entretien et création de pistes et chemins.....	49 272 €
• Frais de garderie (honoraires ONF), cotisations, frais divers .....	19 694 €
• Produits de la chasse, redevances d'occupation du domaine public.....	82 347 €
• <b>Résultat net</b> .....	<b>55 895 €</b>

Par délibération du 27 mars 2015, le Conseil Municipal a décidé d'engager l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour remplacer l'actuel Plan d'Occupation des Sols (POS) en vigueur depuis 1993.

Cette décision a été suivie de 2 réunions publiques, le 14/12/15 et le 21/3/16 et de 2 réunions avec les personnes publiques associées (syndicat mixte du Pays Thur-Doller, communauté des communes, services de l'Etat, maires des communes voisines et toutes autres organisations compétentes en matière d'aménagement, d'urbanisme ou d'environnement...) le 20/1/16 et le 11/5/16 qui ont donné lieu à de nombreux échanges.

Lors d'une seconde délibération du 24/6/16, le conseil municipal a tiré le bilan de la concertation et a arrêté le projet de plan local d'urbanisme.

Ce projet a ensuite été transmis aux personnes publiques associées qui ont alors disposé d'un délai de trois mois pour rendre leur avis.

Le projet de PLU a également fait l'objet d'une enquête publique qui s'est déroulée du 7/12/16 au 9/1/17.

Durant cette période, le commissaire enquêteur a assuré 4 permanences en mairie lors desquelles il a recueilli les observations de la part de propriétaires de terrains ou d'habitants de la commune.

Le 16 mars, le commissaire enquêteur a remis ses conclusions à la commune.

La commission urbanisme ainsi que le cabinet Pragma, en charge de l'élaboration de notre PLU, ont réalisé des adaptations mineures du projet précédemment voté, afin de se conformer aux conclusions de l'enquête publique.

26 mois après la première délibération, le PLU définitif a été soumis le 30 juin 2017 à l'approbation du conseil municipal.

Lors de la même séance, il a été également proposé la mise en place d'une procédure de déclaration préalable pour l'édification des clôtures et des ravalements de façades ainsi que d'un droit de préemption urbain, dans les zones U et AU du PLU.

Les documents relatifs au PLU sont consultables en mairie ainsi que sur le site internet de la commune : [www.willersurthur.fr](http://www.willersurthur.fr)

## Qu'est-ce que le PLU ?

La loi Solidarité et Renouvellement Urbain du 13 décembre 2000, complétée par la loi Urbanisme et Habitat du 2 juillet 2003, a créé le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

Le P.L.U. est l'outil principal de définition et de mise en oeuvre, à l'échelle communale, des politiques urbaines. Il constitue un cadre de cohérence pour les différentes actions et opérations d'aménagement souhaitées par la collectivité dans le respect des principes définis par la loi.

Le P.L.U. précise le droit des sols et permet d'exprimer le projet de la commune sur l'intégralité de son territoire. Il peut également comporter des orientations d'aménagement relatives à des quartiers ou à des secteurs à mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager.

Le P.L.U. est un document à la fois stratégique et opérationnel, énonçant des règles à court terme inscrites dans une vision prospective à moyen terme.

Il se distingue des (anciens) P.O.S. en privilégiant la prise en compte globale des enjeux et le projet urbain par rapport à une vision uniquement réglementaire.

La loi dite «Grenelle II» du 12 juillet 2010 renforce la prise en compte de l'environnement dans le P.L.U. notamment au travers des objectifs de lutte contre l'étalement urbain et de modération de la consommation d'espace, de préservation des continuités écologiques et de gestion économe des ressources.

## Le contenu du dossier de PLU

Le dossier PLU comprend les documents suivants :

### • Le rapport de présentation

- expose le diagnostic ;
- analyse l'état initial de l'environnement ;
- explique les choix retenus pour établir le projet d'aménagement et de développement durable ;
- expose les motifs de limitations administratives à l'utilisation du sol apportées par le règlement ;
- évalue les incidences des orientations du plan sur l'environnement ;
- expose la manière dont le plan prend en compte le souci de sa préservation et de sa mise en valeur ;
- expose les motifs de changements apportés par rapport au document antérieur.

### • Le projet d'aménagement et de développement durables de la commune (PADD)

Il définit les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.

### • Les documents graphiques du règlement

Ils font apparaître les différentes utilisations des sols choisies par la commune en distinguant quatre types de zones :

- les zones urbaines dites "zones U", déjà urbanisées,
- les zones à urbaniser dites "zones AU" destinées à être ouvertes à l'urbanisation,
- les zones agricoles dites "zones A" à protéger en raison du potentiel des terres agricoles,
- les zones naturelles et forestières dites "zones N" à protéger en raison soit de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt, soit de l'existence d'une exploitation forestière, soit de leur caractère d'espaces naturels.

Dans les documents graphiques, figurent également d'autres dispositions réglementaires notamment les emplacements réservés, les servitudes de mixité sociale, les éléments de paysage à protéger ou à mettre en valeur et les espaces boisés classés.

### • Le règlement

Le règlement littéral fixe les règles applicables à l'intérieur de chacune des différentes zones : les zones urbaines, les zones à urbaniser, les zones agricoles et les zones naturelles et forestières.

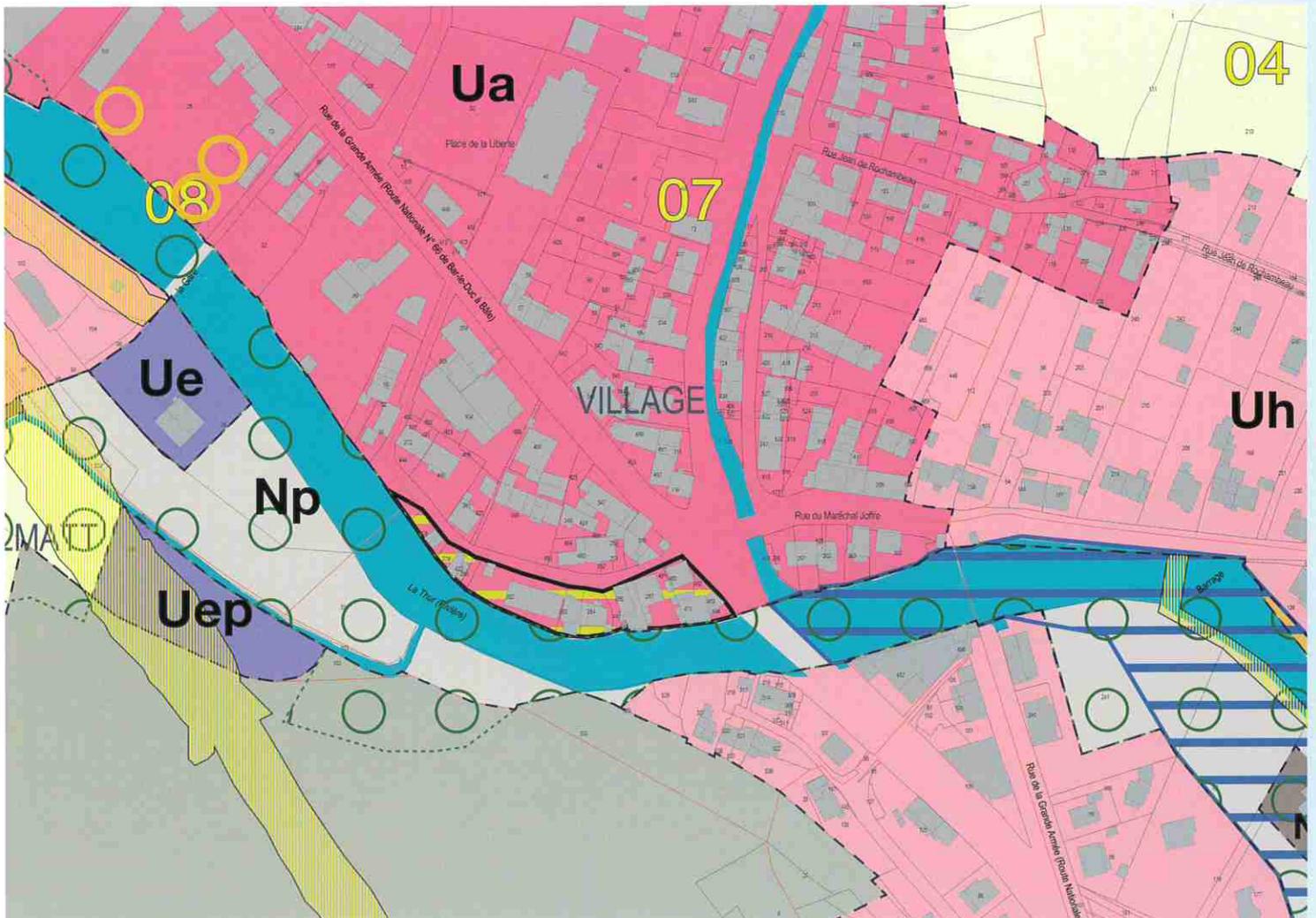
### • Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP)

Ce document complète, précise et illustre le règlement sur certaines zones.

### • Les annexes

Elles ont un rôle informatif et comportent notamment :

- les servitudes d'utilité publique,
- les annexes sanitaires : adduction d'eau potable, assainissement et gestion des déchets,
- les périmètres de zone d'aménagement concerté, de droit de préemption urbain, de programme d'aménagement d'ensemble, des secteurs situés au voisinage des infrastructures bruyantes...



# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2017

## ⇒ Septembre 2017

**Samedi 16 septembre**  
A partir de 20h  
**BAL SOMMER PARTY,**  
**DRESS CODE : PLAGES**  
à la salle polyvalente  
organisé par l'Amicale des pompiers

**Mardi 19 septembre**  
journée  
**JOURNÉE À THÈME, VISITE D'UN SITE**  
organisé par l'association Loisirs des  
Seniors de Willer

## ⇒ Octobre 2017

**Dimanche**  
**1<sup>er</sup> octobre**  
**COCHONNAILLES AU GRIEB**  
organisé par l'association Loisirs  
des Seniors de Willer

**Mardi 3 octobre**  
14h à 18h  
**RENDEZ-VOUS DES RETRAITÉS**  
divers jeux et animations sont proposés  
à l'ancien hôtel de Paris  
organisé par l'association Loisirs  
des Seniors de Willer

**Samedi 7 octobre**  
9h à 18h  
**SALON INTERNATIONAL**  
**DU COQUILLAGE**  
Salle polyvalente de Willer-sur-Thur  
Entrée libre, buvette et petite  
restauration  
Organisé par l'association En Route  
Vers Madagascar en partenariat  
avec l'association française de  
Conchyliologie région Est

**Dimanche 8 octobre**  
**JOURNÉE SPÉCIALE GROSSES TRUITES**  
Aux étangs du Griedelmatt  
à Willer-sur-Thur  
Organisée par l'Amicale des Pêcheurs

**Mardi 10 octobre**  
De 14h à 18h  
**FÊTE D'OCTOBRE**  
Lard paysan, pain de campagne,  
noix, raisins et vin nouveau  
Au Cercle Saint Didier  
organisé par l'association Loisirs  
des Seniors de Willer

**Samedi 21 octobre**  
En soirée  
**DINER DANSANT**  
organisé par l'association Loisirs  
des Seniors de Willer

## ⇒ Novembre 2017

**Dimanche 5 novembre**  
A 14h à 19h  
**TOURNOI DE TAROT**  
Organisé par l'association  
En Route Vers Madagascar  
A l'ancien hôtel de Paris  
Inscription au 06.71.29.73.12 par  
mail : m.mhansbertrand@orange.fr

**Mardi 7 novembre**  
14h à 18h  
**RENDEZ-VOUS DES RETRAITÉS**  
Divers jeux et animations sont proposés  
L'ancien hôtel de Paris  
organisé par l'association Loisirs des  
Seniors de Willer

**Vendredi 10 novembre**  
A 18h30  
**CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE**  
Organisée par l'UNC au monument  
aux morts  
A Willer-sur-Thur

**Dimanche 19 novembre**  
9h à 16h  
**26<sup>ÈME</sup> MARCHÉ AUX PUCES DES**  
**ENFANTS GÂTÉS**  
Salle polyvalente à Willer-sur-Thur  
Organisé par le périscolaire les  
Ecureuils  
Réservation au 06.71.76.69.44  
Courriel : marchedesenfantsgates@  
gmail.com

**Dimanche 19 novembre**  
9h à 16h  
**BOURSE AUX LIVRES**  
Ancien hôtel de Paris  
Organisé par l'association ERVM

**Dimanche 19 novembre**  
A 17h  
**CONCERT SPIRITUEL**  
Donné par la Musique Municipale  
et la Chorale Sainte Cécile  
A l'église Saint Didier de Willer-sur-Thur

**Mardi 21 novembre**  
13h30 à 18h  
**TOURNOI DE BELOTE**  
Au cercle saint Didier  
organisé par l'association Loisirs des  
Seniors de Willer  
Inscription au 06.10.23.46.21.

**Samedi 25 et**  
**dimanche 26**  
**novembre**  
De 10h à 19h  
**APINOEL CHEZ LES BUTINEUSES**  
Marché de Noël rue de la Poste  
et rue de la Croix.  
Divers stands, buvette et petite  
restauration.

**Samedi 25 novembre**  
13h30 à 19h  
Repas à 20h  
**TOURNOI DE TENNIS DE TABLE**  
**INTER ASSOCIATIONS**  
Salle polyvalente  
Possibilité de repas le soir au menu  
Fleischnacka  
Organisé par l'association de TTCW  
Réservation au 06.13.38.79.64 ou  
par mail : wucher.gilles@neuf.fr

**Jeudi 30 nov**  
16h30 à 19h30  
**DON DU SANG À LA SALLE**  
**POLYVALENTE**

**Samedi 25 novembre**  
**PLANTATION À LA SAINTE**  
**CATHERINE** (selon météo)  
Organisé par la Société  
d'Arboriculture de Willer-sur-Thur

# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2017

⇒ Décembre 2017

**Mardi 5 décembre**  
De 14h à 18h

**RENDEZ-VOUS DES RETRAITÉS**  
St Nicolas avec les enfants du  
périscolaire  
Vont à l'ancien hôtel de Paris à la  
rencontre des seniors  
organisé par l'association Loisirs des  
Seniors de Willer

**Dimanche 10  
décembre**  
A partir de 11h30

**REPAS DE NOËL DES SENIORS**  
A la salle polyvalente

## MISSION LOCALE THUR DOLLER



### QU'EST CE QUE LA MISSION LOCALE ?

C'est une association qui participe au développement local en favorisant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes âgés de 16 à 25 ans. Elle est inscrite aux articles L.5314-1 et s. du code du travail. Elle est à la fois animateur et acteur opérationnel des politiques publiques de terrain.



#### DÉFINIR SON PROJET

Un conseiller vous aidera à construire votre projet professionnel en fonction de vos goûts et capacités, et des perspectives du marché de l'emploi.

#### S'ORIENTER

Vous n'avez aucune idée de projet professionnel ou souhaitez l'éclaircir. Participez aux ateliers d'orientation. L'immersion en entreprise vous permettra de valider votre projet.

#### TROUVER UNE FORMATION

Quelle est la formation la mieux adaptée à votre projet ? Où se déroule-t-elle ? Quelles sont les conditions pour pouvoir la suivre ? Comment la financer ? A la Mission Locale, vous trouverez des réponses à toutes ces questions.

#### DES OUTILS ADAPTÉS

Passer des tests pour connaître son niveau **NV7**  
Construire son projet professionnel **PASS Avenir**  
Travailler sur soi **PERFORMANCE**  
Action de Mobilisation en Alternance  
Programme Régional de Formation  
Conseil en Evolution Professionnelle

#### DECROCHER UN EMPLOI

Un CV bien présenté, une lettre de motivation bien argumentée peuvent faire la différence. Nous vous aidons à les rédiger et à les réaliser pour mettre le maximum de chances de votre côté.

#### DES ATELIERS

**CV ET LETTRE DE MOTIVATION**  
Participer à ces ateliers dès votre inscription.  
**CIBLE EMPLOI**  
Déjouer les pièges de l'entretien d'embauche, et mieux connaître la réglementation.

#### ESPACE MULTIMÉDIA

Vous accédez gratuitement à un espace multimédia pour faciliter vos démarches: emploi, logement, formation, relation entreprise, mobilité, santé. Une documentation sans cesse réactualisée autour de ces diverses thématiques est à votre disposition.

Chaque jeune accueilli bénéficie d'un suivi personnalisé et trouve des solutions adaptées selon son niveau, ses besoins, ses difficultés avec un objectif prioritaire : l'emploi. Afin d'être plus proches de nos jeunes, nous couvrons, grâce à nos permanences les 46 communes du Pays Thur-Doller, pour assurer un service de proximité.



### DES ACTIONS INNOVANTES SUR LE TERRITOIRE

Des projets territoriaux d'insertion des jeunes se déclinent avec des actions innovantes pour cette année 2017. Elles viennent compléter les outils et dispositifs existants pour répondre à de nouveaux besoins.



#### MINI-ENTREPRISE

EPA Alsace développe le dispositif des mini-entreprises. Il s'agit de découvrir l'entreprise à travers une expérience concrète de création d'entreprise pour développer:

Des savoir-faire (organisation, planification, négociation) et savoir-être (esprit d'équipe, leadership, créativité, prise d'initiative)

Le sens des responsabilités et l'autonomie

A la Mission Locale Thur Doller, des jeunes s'inscrivent dans cette dynamique. L'entreprise « blue4sound » fera sans doute parler d'elle !



#### COURONS VERS L'EMPLOI

Partenariat entre la Mission Locale et la Fédération Française du Sport d'Entreprise pour faire du sport un atout pour l'emploi. Courons vers l'emploi permet d'accompagner les jeunes pour:

Améliorer le capital santé

Favoriser la construction de liens sociaux

Valoriser les compétences éducatives et sportives travaillées lors des sessions de:

Basketball - Handball - Randonnées - Ski de fond  
Volley - Badminton - Football - Pétanque - Lutte ...

"Je me suis beaucoup amusée lors des ateliers sportifs. Le fait de devoir travailler en équipe pour pouvoir atteindre les objectifs ciblés m'a plu. J'ai compris l'importance de la communication et du travail en collectif pour pouvoir avancer. Ces ateliers m'ont permis de sortir de l'isolement, de me mélanger aux autres et de me surpasser. Les animateurs sportifs se sont adaptés à nous et à nos difficultés et cela m'a apporté une certaine motivation. Je suis prête à revenir lors des prochaines séances." *témoigne Priscilla*

### DES PERMANENCES POUR FAVORISER LA PROXIMITÉ

#### CERNAY

Tous les mardis et jeudis de 8h à 12h  
à la Mairie

Le dernier jeudi du mois de 13h30 à 17h  
au CSC AGORA

#### MASEVAUX

Tous les jeudis de 13h30 à 17h  
à la Mairie

#### ST-AMARIN

Tous les mardis de 13h30 à 17h  
à la Maison des associations

#### BURNHAUPT-LE-BAS

Un jeudi sur deux de 9h à 12h - Calendrier disponible sur le site internet  
à la Mairie

#### SENTHEIM

à la Maison des associations

La Mission Locale avec l'appui des élus locaux et des partenaires, favorise l'émergence des envies et des projets des jeunes. Elle valorise leur engagement avec pour objectif principal de les mener vers leur autonomie.

**Notre  
Antenne**

27 avenue Robert Schuman  
68800 THANN  
☎ 03.89.37.56.09  
☎ 03.89.37.48.88

✉ accueil@mlthurdoller.com

🌐 www.mlthurdoller.fr

Ouvert du Lundi au Vendredi  
De 8h15 à 12h et de 13h à 16h45



## EXPOSITION

### 36<sup>ème</sup> Bourse Internationale de Coquillages et Fossiles les 7 et 8 octobre 2017

La passion des hommes pour les coquillages remonte à l'origine des temps. Connus dès l'Antiquité ce n'est qu'à la Renaissance que des naturalistes s'appliquèrent à les nommer en les classant. Leurs variétés de formes, de couleurs et de dimensions en ont fait des objets de curiosités liés à leur esthétique puis des objets de parures, de monnaies d'échange, d'emblème pour les pèlerins, de décoration et enfin de collections. Rares à leurs découvertes, des Rois et des Empereurs les ont collectionnés puis des centaines de fortunés. Les explorateurs élargirent l'éventail, et aujourd'hui ils sont accessibles à tous car on en trouve dans toutes les mers, sur terre et en eau douce. Qui n'a pas eu l'occasion, sur une plage, de ramasser un jour son premier coquillage?

Notre but est de vulgariser les connaissances sur les coquillages marins ou terrestres et de soutenir toutes initiatives ayant pour objectif la sauvegarde des espèces menacées et la protection de leur environnement. Notre association rassemble des collectionneurs passionnés de tous niveaux, du débutant au chevronné, et favorise les contacts entre ses membres.

Dans notre région, les collectionneurs se rassemblent au sein d'une association nommée AFC (Association Française de Conchyliologie) - région Est. Après 30 années d'expositions internationales à Ottmarsheim, l'AFC, basée depuis 1 an à Willer sur Thur organise, en partenariat avec EN ROUTE VERS MADAGASCAR, sa bourse annuelle aux Coquillages et Fossiles. Cette bourse est très appréciée par les amateurs de coquillages, et l'on peut y rencontrer de nombreux exposants nationaux et étrangers.



Collectionneurs et scientifiques du monde conchyliologique s'y retrouvent dans une ambiance très conviviale et sur les forums, amateurs et passionnés plébiscitent cette manifestation.

**BOURSE-EXPOSITION**  
**COQUILLAGES**

organisée par A.F.C. Région EST  
en partenariat avec E.R.V.M.

**Samedi 7 Octobre 2017** de 9h à 18h  
**Dimanche 8 Octobre 2017** de 9h à 16h

Entrée libre  
Restauration Buvette

**SALLE POLYVALENTE**  
**F-68760 WILLER-sur-THUR**

La connaissance du monde des coquillages (marins ou terrestres) est en pleine évolution grâce à Internet qui diffuse articles, photos, reportages...

Cette connaissance n'est plus le privilège de certains experts isolés.

Nous vous invitons à venir très nombreux à cette bourse. L'entrée est gratuite et vous y admirerez les plus insolites et beaux coquillages du monde.

Notre association se réjouit d'accueillir de nouveaux membres passionnés par cet univers où beaucoup reste à découvrir.

Gérard PEUREUX,  
Association Française de Conchyliologie

## Y ALLER

**Salle polyvalente de Willer-sur-Thur**  
**Samedi 7 octobre de 9h à 18h &**  
**Dimanche 8 octobre de 9h à 16h**

### En Route vers la découverte des Coquillages ...

L'association **EN ROUTE VERS MADAGASCAR** proposera tout au long du week-end une buvette ainsi qu'une petite restauration dont les bénéfices financeront ses actions habituelles (cantine et écolages) sur la grande île.



## WILLER-SUR-THUR : EN ROUTE POUR LA FIBRE OPTIQUE

En mars 2017, les opérations liées à l'arrivée de la fibre optique ont débuté à Willer-sur-Thur. Elles dureront environ 12 mois. Elles comprennent les études, les travaux proprement dits, et la réception de chantier.

Dans le cadre de la mission que lui a confiée la Région Grand Est, la société ROSACE est chargée de déployer la fibre optique à Willer-sur-Thur et, au total dans plus de 700 communes d'Alsace, entre 2017 et 2022.

La société ROSACE a pour mission d'assurer la conception, la construction, l'exploitation, la maintenance, la commercialisation et le financement du réseau fibre optique en Alsace (Haut-Rhin et Bas-Rhin).

Le coût du raccordement de 175 euros par prise est intégralement pris en charge par la collectivité. Le branchement sera donc totalement gratuit pour les particuliers ou les entreprises. Seuls sont à payer les éventuels frais de mise en service, fixés par les opérateurs privés et l'abonnement mensuel.

La fibre optique sera déployée jusqu'au domicile des habitants.

### Le déroulement des opérations

Des équipes mandatées par Rosace vont relever précisément les boîtes aux lettres, autrement dit les bâtiments à raccorder. Ces équipes vérifieront que les infrastructures pressenties pour recevoir la fibre

optique (fourreaux, poteaux, etc.) sont en bon état et dimensionnées pour accueillir de nouveaux câbles. Puis les travaux proprement dits vont débuter.

A l'issue du chantier, en raison de délais réglementaires, la commercialisation commencera quelques mois plus tard. Lorsque le particulier aura choisi son fournisseur d'accès internet, il faudra quelques semaines pour que l'accès à Internet via la fibre optique soit réellement fonctionnel.

Le projet Rosace porte sur le déploiement de 13 000 kilomètres de fibre optique en Alsace d'ici à 2022. 80 entreprises, en grande partie alsaciennes, travailleront sur le chantier. Des offres d'emplois sont régulièrement publiées par les partenaires de Rosace.



Site internet : <http://rosacefibre.fr>

## LES DOSSIERS DE LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES THANN-CERNAY

Le dernier changement en date concerne la culture. En effet la compétence a été élargie en janvier 2017 à l'espace Grün et au relais culturel ainsi qu'aux Ecoles de Musique et de danse de notre territoire.

Cette nouvelle politique culturelle sera largement détaillée dans le prochain magazine de la CCTC.

Avec les médiathèques et l'abri mémoire d'Uffholtz l'offre culturelle prend donc une nouvelle dimension.

Vous l'aurez compris, le relais culturel et l'espace Grün font donc partie intégrante de la Communauté des Communes. Une réflexion est en cours afin de regrouper la gestion des 2 structures et de mettre en place une offre culturelle qui répondra aux attentes des habitants de l'ensemble du territoire.

Le transfert des deux entités a été rendu possible grâce à la prise en charge financière du coût réel de fonctionnement des deux bourgs centre. En effet Thann et Cernay se verront appliquer une réfaction de leurs attributions de compensation à hauteur des sommes engagées par le passé.

Restera à charge de la CCTC, les travaux d'entretien et les investissements futurs.

En ce qui concerne les écoles de Musique, la démarche a été identique pour le volet financier. Toutes les Communes ayant transféré leurs écoles participent à hauteur des sommes engagées avant le transfert des écoles et du personnel.

**Dès la rentrée 2017**, c'est donc une école de Musique et de danse intercommunale qui prendra le relais et qui sera ouverte pour un tarif unique à l'ensemble des habitants du territoire. Les élèves pourront donc s'adonner à leur passion en pratiquant la musique de leur choix, puisque l'offre proposera la presque totalité des instruments.

## CARTE D'IDENTITE

Depuis le 28 mars 2017, les demandes de carte d'identité devront être déposées dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil pour collecter empreintes et photo de façon sécurisée. En ce qui nous concerne, les mairies les plus proches sont celles de Saint-Amarin, Thann et Cernay. La demande pourra cependant être déposée dans n'importe quelle commune habilitée, qu'elle soit proche du lieu de domicile, du lieu de travail ou même du lieu de vacances, par exemple.

**Pour consulter la liste des communes habilitées :**

<https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-une-demande-de-passeport-CNI>

**Nouvelle procédure en détails :**

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr> et je saisis mon état civil et mon adresse.
- Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de ma préfecture). Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente.
- Je rassemble les pièces justificatives (**pour éviter plusieurs déplacements, il est conseillé de prendre contact au préalable avec la mairie du lieu de dépôt**).
- Je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- **Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.**

**Dès maintenant dans mon département la carte d'identité à portée de clic!**

- Je peux faire ma pré-demande en ligne
- Je gagne du temps
- Je m'adresse à l'une des mairies à ma disposition\*
- Mon titre est plus sûr

**MES DEMARCHES à portée de clic!**

**L'État simplifie mes démarches dans mon département!**

**Ma demande de carte d'identité se simplifie :**

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr> et je saisis mon état civil et mon adresse.
- Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de ma préfecture). Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente.
- Je rassemble les pièces justificatives.
- Je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

**MES DEMARCHES à portée de clic!**

\* Les demandes des départements éligibles sont disponibles sur le site de la préfecture.

Plus de détails sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## PORTRAIT D'UN SPORTIF

Willérois de naissance et de cœur, Gilles Wucher, le président du Tennis de Table Club de Willer-sur-Thur est parti traverser, d'ouest en est, le Canada à vélo.

Un périple de 6000 km avec le minimum vital dans une petite remorque, ce n'est pas courant.

Parti de Vancouver le 7 mai dernier, il a rallié Montréal 87 jours plus tard.. Traverser les montagnes rocheuses puis les grandes plaines au milieu d'une nature souvent vierge et sauvage est un défi physique remarquable. Selon l'adage, « Les voyages forment la jeunesse », Gilles est allé à la rencontre de la faune et de la flore Canadienne, testant ses limites physiques et

l'hospitalité légendaire de ses hôtes. Il n'a pas été déçu, les ours en bord de routes ou les réserves indiennes légèrement hostiles ont marqué son parcours, mais Gilles a surtout fait des rencontres merveilleuses avec ce peuple joyeux et à l'hospitalité naturelle.

Gageons que Gilles nous fera partager son aventure palpitante qui force le respect

En tous les cas, nous souhaitons féliciter ce champion avec ces quelques mots:

### «Chapeau Gilles»

Ceux qui le souhaitent, peuvent retrouver les épisodes journaliers de son périple sur :

<http://matraversee.over-blog.com/>



# Naissances **Félicitations !**

- 17/08/2016 **Adèle Marie Anne** fille de Bruno Paul POCHARD et de Aurélie Suzanne Edith BACH
- 28/09/2016 **Noé** fils de Guillaume SPRINGER et de Maryline Alexandra CUSSIGH
- 30/09/2016 **Sara Isis** fille de Yourik RODRIGUES et de Carla Patricia DOS SANTOS OLIVEIRA
- 13/10/2016 **Ilyes** fils de Mohamed BOUCHOUIT et de Cindy LELOU
- 27/10/2016 **Adaline Martine** fille de Cédric Olivier LAGRANGE et de Christine Joséphine SCHOTT
- 03/11/2016 **Héloïse Brigitte Yvette** fille de Patrick Gaston Robert LEMOINE  
et de Stéphanie Denise Thérèse WALTER
- 13/11/2016 **Eva Jeanne** fille de Gwennaël Michaël Aurélien ENGEL et de Christelle Marie BLAGOTINSEK
- 01/12/2016 **Jules** fils de Lambert Baptiste THIEL et de Vincenza FARINA
- 15/12/2016 **Chloé et Evan**, fille et fils de Ludovic Roger MEYER et de Magali Brigitte GOLLY
- 14/02/2017 **Alessio** fils de Benjamin Alexis VAN CHAU et de Déborah HODEL
- 22/04/2017 **Charline** fille de Sébastien Antoine EDEL et de Joséphine COLOMBO
- 25/04/2017 **Marissa** fille de Alexandre Armand Patrice LUTRINGER et de Aurélie BUECHER
- 07/05/2017 **Romane Franceline Genevieve** fille de Jean-Michel Stéphane GUEDES et de Julie BATTMANN
- 14/07/2017 **Ambre Carole Colette** fille de Julien Simon REITER et de Athéna Ambre BRUET
- 12/08/2017 **Mathilde Catherine Marie** ZERLAUT fille de Luis SILVEIRA SILVA et de Anne Marie ZERLAUT

# Mariages **Félicitations !**

- 10/09/2016 Elodie Lydia PICOT et Alexandre Jérôme KAMM
- 18/03/2017 Salima BOUSSETTA et Frantz BURGUNDER
- 25/03/2017 Martine WALTER et David Jean René PAOLIN
- 15/04/2017 Virginie KAUFFMANN et David Dominique Jean-Pierre BOUQUET
- 20/05/2017 Morgane ZAÏTER et Julien Louis Anatole METHIA
- 27/05/2017 Stéphanie FRANK et Raphaël SEBAH
- 10/06/2017 Marie MURA et Yann Aimé SIMON
- 01/07/2017 Alexandra Florine GULLY et Nicolas ZELLER
- 15/07/2017 Delphine Sabrina JAEGGY et Damien BOUCHEZ
- 15/07/2017 Vincenza FARINA et Lambert Baptiste THIEL



Le 22 mars 2017 la population était stupéfaite d'apprendre le décès subit de Monsieur Alphonse HUMBRECHT chef de corps honoraire des Sapeurs-Pompiers.

**Monsieur Alphonse HUMBRECHT nous a quitté, à l'âge de 87 ans.**

C'est en 1946 à l'âge de 17 ans qu'il rejoint le corps des sapeurs-pompiers volontaires de Willer sur Thur.

Il y gravit les différents échelons. Le 1<sup>er</sup> décembre 1971 il est nommé adjudant et le commandement du corps des sapeurs-pompiers lui est confié.

Le 7 mai 1974 il est nommé au grade de sous-lieutenant puis lieutenant le 25 mai 1978.

Il prend sa retraite le 15 octobre 1989 au terme de 43 années de dévouement au service de notre village, toujours disponible et dévoué pour porter secours à la population.

Il sera nommé capitaine honoraire.

Il restera toujours engagé au sein de l'amicale où il participait à l'organisation des manifestations.

Il partageait volontiers son expérience et donnait bien des conseils aux plus jeunes.

Monsieur Alphonse HUMBRECHT était une personne sympathique et très appréciée des citoyens.

Nous garderons de lui l'image d'une personne intègre et totalement dévouée au service de la population Willeroise.

## Décès Hommage

16/08/2016	<b>Denise BURGLÉN</b> veuve GÉRARD, sans profession, 83 ans
23/09/2016	<b>Marie Madeleine WOLFF</b> veuve WALTER, commerçante retraitée, 88 ans
01/10/2016	<b>Charlotte THEILLER</b> épouse ROEHRIG, chemisière retraitée, 87 ans
08/10/2016	<b>Eugène Aloyse GRUNENWALD</b> , commerçant en retraite, 85 ans
09/10/2016	<b>Maurice Joseph LERCH</b> , artisan serrurier en retraite, 85 ans
19/12/2016	<b>Marie Nicole FICHTER</b> veuve MIEHÉ, ouvrière d'usine en retraite, 77 ans
01/01/2017	<b>Jean Eugène STIMPFLING</b> , ouvrier en retraite, 74 ans
05/01/2017	<b>Marie Véronique DOLLMANN</b> veuve SIMON, femme de ménage retraitée, 87 ans
11/01/2017	<b>Albert Joseph MANZONI</b> , conducteur de travaux en retraite, 88 ans
16/01/2017	<b>Jean Marie RIVIERE</b> , fondé de pouvoir en retraite, 96 ans
19/01/2017	<b>Valentine KERN</b> épouse PRENNEZ, ouvrière d'usine en retraite, 89 ans
01/02/2017	<b>Edouard FELBLINGER</b> , contremaitre en retraite, 81 ans
01/02/2017	<b>Léonie SIMON</b> veuve BONNEFOY, sans profession, 88 ans
12/02/2017	<b>Jean Joseph WALTER</b> , artisan menuisier en retraite, 88 ans
14/03/2017	<b>Bernardine Lucie HUBER</b> veuve ROTH, sans profession, 87 ans
22/03/2017	<b>Alphonse HUMBRECHT</b> , électricien retraité, 87 ans
04/04/2017	<b>Aloïse Arthur BURGLÉN</b> , menuisier en retraite, 85 ans
24/04/2017	<b>Pierrick Jean-Jacques Emmanuel LE PEN</b> , ouvrier, 56 ans
09/05/2017	<b>Iris Camilla STEHLIN</b> , restauratrice retraitée, 80 ans
18/05/2017	<b>Alphonse Marie WUCHER</b> , menuisier en retraite, 80 ans
28/05/2017	<b>Monique Marcelle Marguerite MUHLACH</b> épouse BREST, secrétaire en retraite, 68 ans
08/06/2017	<b>Marie-Anne GIOLAI</b> veuve TOSCH, sans profession, 83 ans
03/08/2017	<b>Claude Auguste HILDENBRAND</b> , gérant de société en retraite, 80 ans
15/08/2017	<b>Jeannine Josephine HERNLEN</b> veuve FILLION, sans profession, 88 ans

## DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Découvrez toutes les démarches administratives sur le site : <https://www.service-public.fr/>

Document	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût
<b>Extrait d'acte de naissance</b>	Mairie du lieu de naissance <a href="https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1427">https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1427</a>	Pièce d'identité	Gratuit
<b>Extrait d'acte de mariage</b>	Mairie du lieu de mariage <a href="https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1432">https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1432</a>	Pièce d'identité	Gratuit
<b>Extrait d'acte de décès</b>	Mairie du lieu de décès ou du domicile <a href="https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1444">https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1444</a>	Indiquer nom et prénom du défunt + date du décès	Gratuit
<b>Carte nationale d'identité</b>	Dans une mairie habilitée : <a href="https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-une-demande-de-passeport-CNI">https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-une-demande-de-passeport-CNI</a>	Prendre contact au préalable avec la mairie choisie	Gratuit (payant : timbre fiscal de 25€ en cas de perte ou de vol)
<b>Passeport</b>	Dans une mairie habilitée : <a href="https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-une-demande-de-passeport-CNI">https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-une-demande-de-passeport-CNI</a>	Prendre contact au préalable avec la mairie choisie	Timbre fiscal : 86 € majeur 42 € de 15 à 17 ans 17 € moins de 14 ans
<b>Extrait du Casier judiciaire</b>	Demande à faire en ligne ou par correspondance : <a href="https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1420">https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1420</a>		Gratuit
<b>Certificat de nationalité</b>	Tribunal d'Instance du domicile <a href="https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1051">https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1051</a>	Livret de famille et tout document prouvant la nationalité	Gratuit
<b>Carte de résident</b>	Préfecture du Haut-Rhin <a href="https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N110">https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N110</a>		
<b>Duplicata du livret de famille</b>	Mairie du domicile <a href="https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11994">https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11994</a>	Justificatifs de l'identité + domicile	Gratuit
<b>Légalisation de signature</b>	Mairie du domicile <a href="https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1411">https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1411</a>	Pièce d'identité Signature à apposer en mairie devant l'agent	Gratuit
<b>Plan cadastral</b>	Centre des Impôts ou demande en ligne : <a href="https://www.cadastre.gouv.fr/scpc/accueil.do">https://www.cadastre.gouv.fr/scpc/accueil.do</a>		
<b>Permis de construire</b>	Mairie du domicile <a href="https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319">https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319</a>		Gratuit
<b>Demande de logement DOMIAL</b>	DOMIAL ou demande en ligne <a href="http://www.domial.fr/location-logement/demande-logement.html">http://www.domial.fr/location-logement/demande-logement.html</a>		Gratuit